



VILLARGONDRA

2013 - 2014

Bulletin Municipal



Sommaire

Dans ce numéro :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Présentation | 4-7 |
| Finances | 8-11 |
| Travaux | 12-13 |
| Education & Vie scolaire | 14-17 |
| Intercommunalité | 18-19 |
| Villargondran, hier | 20-23 |
| Nos associations | 24-35 |
| A la rencontre d'un passionné | 36-37 |
| Un événement sans précédent | 38-39 |
| Informations pratiques | 40-41 |
| Etat civil | 42-43 |

Mot du Maire

L'année 2014 aura été marquée par le renouvellement des équipes municipales et je tiens à remercier à cette occasion l'ensemble des élus qui nous ont précédés pour le travail effectué.

Pour résumer en peu de mots le cœur de l'action municipale, je dirai que nous avons l'ambition, avec la nouvelle équipe, de construire « pour tous et avec tous ».

C'est un long chemin, passionnant mais difficile, vous le savez, d'autant que nous évoluons dans un contexte économique général difficile sans précédent, conjugué à une réduction substantielle des aides publiques.

En ce début de mandat, notre travail collectif a permis de donner les prémices des actions prioritaires et d'engager des travaux importants en concertation avec la population, avec notamment l'organisation de deux réunions publiques.

Ces réunions ont été l'occasion de recueillir vos avis sur les projets d'amélioration de la sécurité dans le village et l'aménagement de la Place des Anciens Combattants. Je vous laisse découvrir l'ensemble des réalisations lors de la lecture de ce bulletin Municipal.

Je voudrais revenir d'une manière plus générale sur la réduction drastique des aides publiques et la mise en place du Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales. Pour la Communauté de Communes Cœur de Maurienne et les communes membres, l'impact est considérable avec pour 2014 une contribution de 820 000 euros et qui va atteindre plus de 1.1 millions d'euros en 2015. Pour Villargondran, cela représente une baisse de 10% de notre budget. Dans cette situation, nous devons définir et orienter nos choix en maintenant et en renforçant l'attractivité de notre territoire sans pour autant augmenter la pression fiscale sur les habitants.

En conclusion, je voudrais remercier la commission communication, les associations, le personnel enseignant, le personnel communal et toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin, sans oublier vous toutes et tous, mes chers concitoyens, qui participez activement à la vie de notre village.

Bonne lecture.

Cordialement,



Le Maire

Philippe ROSSI

Composition du Conseil Municipal



Philippe ROSSI

Maire

Vice-Président communautaire commerce et artisanat



Georges RICCIO

1er Adjoint

Délégué communautaire

Responsable Travaux

Urbanisme

Environnement,

Membre commissions :

Appel d'offres

Finances, SIA, SAAEMM



Maurice CATTELAN

2ème Adjoint

Délégué communautaire

Responsable Sports et Loisirs,

Membre commissions :

ACA

Communication

C.C.A.S.



Hélène BOIS

3ème Adjoint

Responsable

Communication, Jeunesse,
Affaires scolaires, CCAS,

Membre commissions :

Sports et loisirs

ACA

Mission Locale

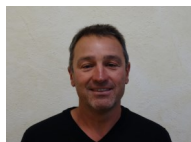


Philippe CRETIN

4ème Adjoint

Responsable Finances

Administrateur, SOREA



Stéphan BOIS

Membre commissions :

Travaux, urbanisme,
environnement, appel
d'offres, sports et
loisirs, S.I.A.,
S.A.A.E.M.M.



Gilles DURUISSEAU

Membre commissions :

Travaux, urbanisme,
environnement, appel
d'offres, finances



Pascal JAMEN

Membre commissions :

Travaux, urbanisme,
environnement, sports
et loisirs, jeunesse, S.I.A.,
S.A.A.E.M.M.



Céline MAGNIN

Membre commissions :

Travaux, urbanisme, environ-
nement, appel d'offres, Sports
et Loisirs



Christiane MERLOZ

Membre commissions :

Communication, Jeu-
nesse, C.C.A.S.



Claudine PRAT

Membre commissions :

Communication, C.C.A.S.,
Mission Locale
ADMR



Franck RICCIO

Membre commissions :

Travaux, urbanisme, envi-
ronnement, finances, Sports
et Loisirs, délégué à la dé-
fense



Lorédana RONQUETTE

Membre commissions :

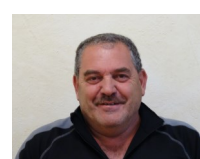
Travaux, urbanisme, envi-
ronnement, appel
d'offres,
Communication, Jeu-
nesse, C.C.A.S.



Philippe ROSSAT

Membre commissions :

Travaux, urbanisme, environ-
nement,
Finances,
C.C.A.S.



Michel SALLIERE

Membre commissions :

Travaux, urbanisme,
environnement, appel,
d'offres, Sports et loisirs,
C.C.A.S., S.I.A., S.A.A.E.M.M.

Présentation de l'Equipe communale

Service Technique



De gauche à droite : Christian Dellacha, Maurice Ciuffini, Alain Exartier,
Nicolas Larmier saisonnier, Anthony Riccio

Service Administratif



De gauche à droite : Joëlle Arduin, Catherine Zini

Service Enfance & Restauration



De gauche à droite : Patricia Dellacha, Jocelyne Hourdé, Virginie Cortese

Service Entretien

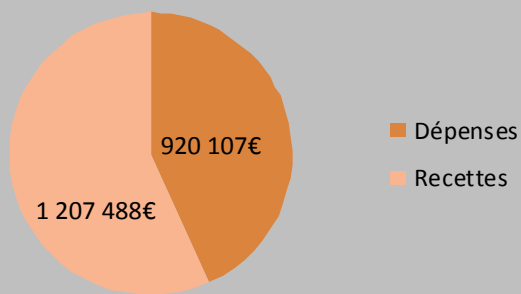


De gauche à droite : Sylvie Torreton, Béatrice Métral

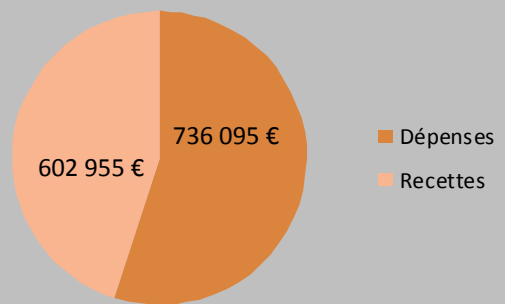
Finances Bilan 2013

1) BUDGET COMMUNAL

BILAN FONCTIONNEMENT

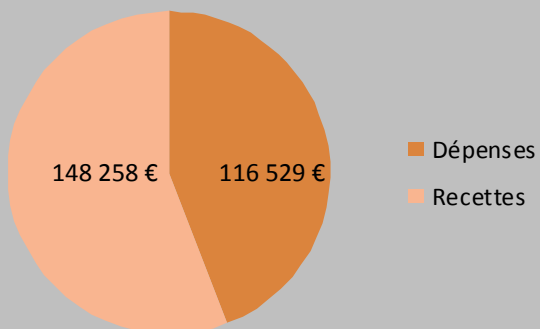


BILAN INVESTISSEMENT

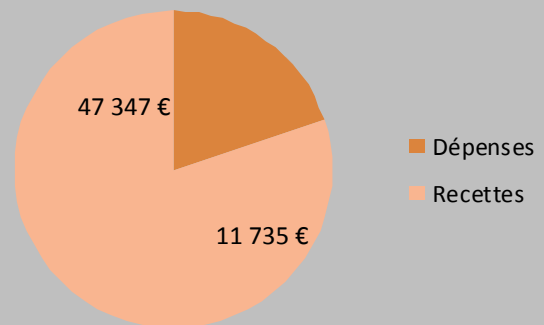


2) BUDGET EAU

BILAN FONCTIONNEMENT

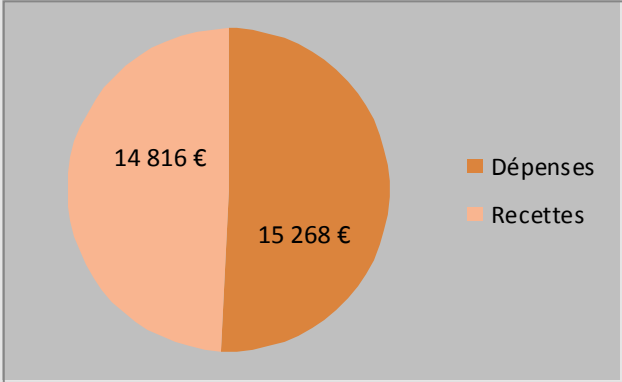


BILAN INVESTISSEMENT



3) BUDGET C.C.A.S.

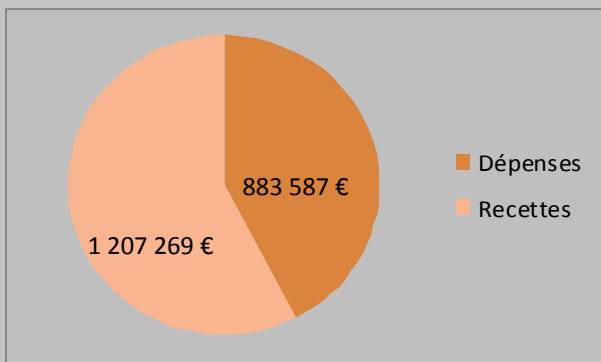
BILAN FONCTIONNEMENT



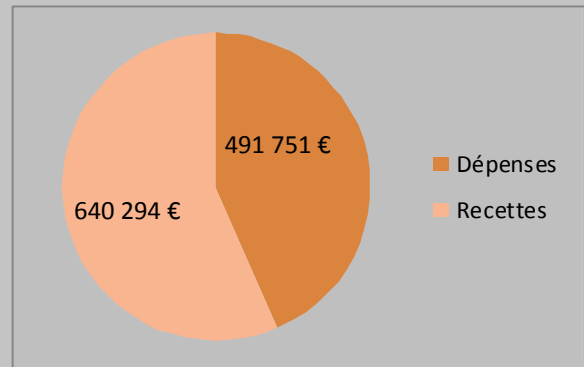
Finances Bilan 2014

1) BUDGET COMMUNAL

BILAN FONCTIONNEMENT

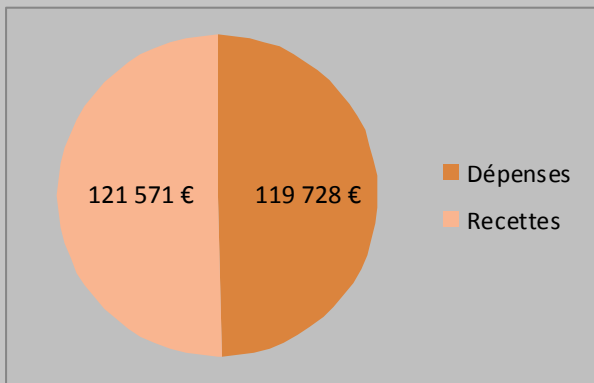


BILAN INVESTISSEMENT

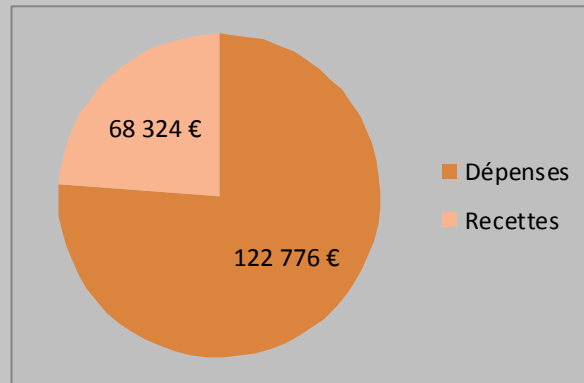


2) BUDGET EAU

BILAN FONCTIONNEMENT

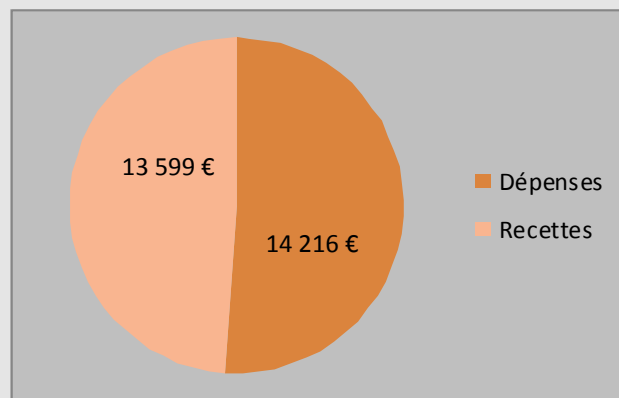


BILAN INVESTISSEMENT



3) BUDGET C.C.A.S.

BILAN FONCTIONNEMENT



Travaux 2013-2014



Réalisation de la Zone Artisanale de l'Amoudon.



Finalisation de l'abri bus du Crosat

Travaux 2013-2014



Démolition de maison Neveux
place des anciens combattants



Autres travaux réalisés :

- Enfouissement des réseaux
- Réfection de murs du cimetière
- Réparation de conduites d'eau
- Rénovation du terrain de tennis
- Rénovation des douches de la salle polyvalente
- Aménagement de la plateforme près du snack du lac
- ...

Education & vie scolaire

L'Ecole de Villargondran

Cette année 2014/2015 encore l'école de Villargondran compte trois classes correspondant à chacun des cycles.

Le cycle 1 qui compte la petite section, la moyenne section et la grande section a pour institutrice Madame THIENPOND Roxane le lundi, mardi, mercredi matin et vendredi matin ; elle est remplacée le jeudi par Madame CAUGANT Emilie qui enseigne dans plusieurs écoles du canton. Toutes deux sont secondées par l'A.T.S.E.M. de l'école, fidèle au poste depuis de nombreuses années déjà (premier poste en 1983 !) : Madame DELLACHA Patricia.

Le cycle 2 correspondant au CP et CE1 est assuré par Madame MASNOU Florence, le lundi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin. Le mardi, elle est remplacée par Madame ROSSAT Laetitia.

Cette dernière assure également les cours du cycle 3 le jeudi et vendredi matin remplaçant le directeur de l'école, Monsieur Robert RICHARD en détachement A.T.I.C.E. (Animateur aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) qui pour sa part, enseigne dans cette classe le lundi et mardi tout en assurant par ailleurs la fonction de Directeur.

Les effectifs, quant à eux, sont globalement stables depuis quelques années oscillant, depuis septembre, entre 62 et 64 élèves qui se répartissent de la façon suivante :

| | | | | |
|-----------|----------|----------|----------|-------------------|
| Cycle 1 : | PS : 08 | MS : 09 | GS : 04 | Total : 21 élèves |
| Cycle 2 : | CP : 06 | CE1 : 11 | | 17 élèves |
| Cycle 3 : | CE2 : 08 | CM1 : 10 | CM2 : 06 | 24 élèves |

Tout un chacun peut constater, au vu de ce tableau que les niveaux sont quantitativement hétérogènes. Chaque classe est donc, de facto, une classe à multi-niveaux avec les contraintes de différenciation pédagogique que cela impose dans le respect des horaires et des programmes dû à chacun de ces cours.

Cette année scolaire a vu deux changements importants dans l'Ecole.

Le premier est purement local puisqu'il s'agit du départ à la retraite de celle qui fut sans conteste la mémoire de l'école : Madame CARRE Claudine plus connue sous le nom de Madame GONTHIER .

Celle-ci arrivée de son Jura natal en 1983, trouva en Maurienne où elle fut nommée en tant qu'institutrice un mari avec qui elle eut deux enfants Delphine et Florent.

Parfaitement intégrée dans la commune, elle fit presque toute sa carrière d'enseignante à Villargondran en classe maternelle dans l'école construite au centre du nouveau village des Resses.



De gauche à droite : Mmes Gonthier, Collet et Jaudoin

Education & vie scolaire



C'est par choix professionnel que Madame GONTHIER choisit d'enseigner durant toute sa carrière en classe Maternelle. Par ses qualités pédagogiques indéniables, sa personnalité, sa faconde, et le nombre exceptionnel d'années d'enseignement dans l'école de notre village auprès de nos chers bambins, celle que tout le monde appelait familièrement « Claudine » restera une figure marquante de l'Ecole pour des générations de petits gondraniens.

Pour fêter dignement cette longue carrière en terre mauriennaise, ses collègues enseignants actuels et anciens tels Mesdames JAUDOIN et COLLET, les membres du personnel communal, les membres du Sou des écoles, les parents d'élèves et la Municipalité, sans oublier, bien entendu, les enfants étaient réunis le 30 juin 2014 à la salle polyvalente Paul PERRIER, autour du pot de l'amitié, pour la remercier et lui souhaiter une heureuse et longue retraite. A cette occasion, lui fut remis en cadeau, un album de photos souvenirs et un bon pour un séjour touristique, signes de l'attachement de tous à son investissement et son travail auprès des enfants de la commune. Depuis, Claudine a rejoint son Jura natal en tant que jeune retraitée disponible et chaleureuse, nous faisant le plaisir de revenir nous voir lors des fêtes du village.

Le second changement est d'ordre national puisqu'il concerne les rythmes scolaires.

Cette réforme conséquente qui touche au fonctionnement même de l'école bouleversera, à terme, de nombreuses habitudes. Pour ce qui la concerne, l'école de Villargondran a décidé de s'inscrire, après un sondage auprès des parents d'élèves, dans le cadre du décret HAMON, dans un dispositif P.E.D.T. (Projet Educatif Territorial). Cela a permis de libérer le vendredi après-midi, remplacé par le mercredi matin. Les trois heures ainsi disponibles ont été mises à profit par la municipalité pour mettre en place un certain nombre d'activités touchant aussi bien au domaine sportif que culturel : rugby, ping-pong, poney, chant, théâtre, etc...

Ces activités sont complémentaires de celles proposées tout au long de l'année scolaire par les enseignants avec le soutien financier du Sou des Ecoles et de la Municipalité.

Les élèves ont pu ainsi bénéficier de sorties cinéma, ski, théâtre, et activités ou animations diverses : Semaine de la Science, Vergers de Savoie, Kapla, Fréquence Ecole, Compagnie des Trois Chardons, Ecole et Cinéma, Spectacle de Noël, etc...

Parallèlement aux activités scolaires et parascolaires sus-citées, les élèves peuvent bénéficier de la garderie matin, midi et soir gérée par Madame HOURDE Jocelyne et de la cantine scolaire gérée par Madame CORTESE Virginie remplacée parfois par Madame TORRETON Sylvie. S'ajoute également l'intervention de Madame VENA Anne-Sophie professeure d'italien qui enseigne auprès des CE et des CM deux fois par semaine.

On le voit, l'Ecole du village s'inscrit pleinement dans une dynamique volontaire, à la fois fidèle aux programmes institutionnels, et riche de son ouverture vers l'autre et vers la découverte du monde.

Dans un environnement en mutation accélérée, où l'avenir est plus qu'incertain, il lui convient d'assurer un foyer pacifique et apaisé où le bien être de l'enfant puisse s'épanouir, tout en bénéficiant des apprentissages fondamentaux nécessaires et indispensables à son appréhension de ce qui l'entoure.

Robert RICHARD

Education & vie scolaire



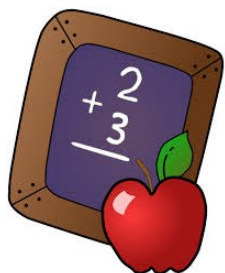
Petite, moyenne et grande sections :
Madame Roxanne THIENPOND



CE2—CM1—CM2 :
Madame Laëticia ROSSAT
Monsieur Robert RICHARD



Education & vie scolaire



CP—CE1 :

Madame Florence MASNOU



Intercommunalité



Depuis le 1er janvier 2014, le périmètre de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne s'est élargi. Les communes de Montricher-Albanne et Pontamafrey-Montpascal sont venues s'ajouter à celles de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Hermillon, Montvernier, Villargondran et Le Châtel.

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne dispose de compétences obligatoires et optionnelles qui toutes concourent à renforcer l'attractivité de ces communes.

Conseil Communautaire

Il est composé de 35 délégués élus par les Conseils Municipaux des communes de moins de 1000 habitants et au suffrage universel dans les communes de plus de 1000 habitants.

En 2014, le Conseil Communautaire s'est réuni 9 fois.

Bureau Communautaire

Président :

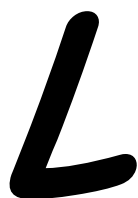
Jean-Paul MARGUERON

Vice-Présidents :

Philippe ROSSI, Sophie VERNEY, Marc TOURNABIEN, Danielle BOCHET, Pierre-Marie CHARVOZ, Françoise DUCHET, Dominique JACON, Anne CHEVALIER, Philippe FALQUET

Yves DURBET (Maire d'Hermillon), Michel CROSAZ (Maire de Montvernier) et Gildas JOBERT (Maire du Châtel)

En 2014, le Bureau Communautaire s'est réuni 10 fois.



a communauté assure différentes missions :

- **Aménagement de l'Espace et Développement économique** : rencontres individuelles sur site des élus avec les entreprises et commerçants du territoire, ouverture du 2ème commerce relais, équipement et mise en accessibilité des arrêts de bus, travaux d'amélioration du centre nautique et séminaire de clôture du programme « Vin'Alp » le 05 septembre 2014.
- **Développement des technologies de l'information et de la communication** : raccordement en fibre optique en très débit en zones d'activités, intervention d'animateur multi-média dans les temps péri-scolaires, nouvelle rubrique de Maurienne TV .
- **Définition et mise en place d'une politique enfance** : ouverture de la micro-crèche l'Eclapeau, adaptation de l'accueil de loisirs du mercredi à la réforme des rythmes scolaires, inscription à la carte à l'accueil de loisirs.
- **Définition et mise en place d'une politique jeunesse** : projet culture dans la rue, rénovation de la salle du Break et des studios à l'Espace Jeunes, 1ers travaux de la nouvelle Commission Enfance-Jeunesse, Espace Jeunes présent sur les réseaux sociaux, versement d'aides financières sous condition pour les jeunes qui poursuivent leurs études après le BAC en dehors de la vallées (CLE : Contribution Locale Etudiante).
- **Définition et mise en place d'une politique de l'habitat** : engagement de la phase d'élaboration du programme local de l'habitat (PLH).

Villargondran, hier

LES CARRIERES D'ARDOISE

On trouve notification des carrières d'ardoise de Villargondran il y a fort longtemps. En effet, dès 1361, l'évêque Amédée de Savoie en avait loué aux associés Antoine fils naturel de Richard d'Albiez, Antoine de la roche et Jean Palavelli, « *pour le prix de trois sols forts vieux de servis annuel* ».

En 1441, Benoit Cabre, châtelain de la Garde, se reconnaît « *débiteur de trois quarterons de loses envers les héritiers de l'évêque Ogier de Conflans* ».

Plus tard, les habitants de Villargondran se permirent de prendre possession de la « lozière » et d'en jouir comme d'un bien propre, sans payer aucun servis. Le procureur fiscal de l'évêché les en déposséda et les obligea à passer une reconnaissance, ce qu'ils firent en 1527. Les habitants ouvraient des carrières de leur propre autorité dans les communaux. Mais après ouverture du chantier, la commune y appliquait une taxe, ou passait un bail avec l'intéressé.

Les exploitations vont se développer, favorisées à partir de 1863 par l'établissement du chemin de fer, facilitant ainsi l'écoulement de leurs produits à l'intérieur et à l'extérieur du département. Le loyer des ardoisières devient une source de revenus pour les communes. La commune délivre un cahier des charges à chaque exploitant, qu'il doit respecter, elle traite les demandes de passages de câbles, de construction de passerelles, délivre des autorisations de coupes de bois pour la construction de baraquements, elle règle aussi les litiges concernant les réductions de locations pour des carrières infructueuses, et parfois elle doit intervenir pour la gestion des déblais.

La commune comptait à l'époque moins de 90 ménages et jusque là, l'exploitation avait été faite le plus souvent par des propriétaires et, en particulier par les administrateurs communaux. Les bancs ardoisiers de Villargondran étaient très fissiles et donnaient des ardoises de bonne qualité, et leur production est restée longtemps le 1/10 de celle du département.

Villargondran, hier

Voici un petit aperçu de l'activité des carrières :

- En 1860, les 5 exploitations de Villargondran ont une valeur de 13 800 francs. 720 milliers d'ardoises en sont extraites, valant 21 200 francs.
- En 1870, Richard, Papoz, Rollet exploitent trois carrières dans la même couche aux Resses. Une carrière est exploitée au Chapon par Escoffier et Laurent et une autre à l'Allogneraie par Richard et Pasquier.
- En 1872, une carrière Papoz aux Resses et Escoffier au Chapon produisent 250.000 ardoises vendues 25 francs les 1000 à St Jean.
- En 1876, six carrières souterraines exploitent six bancs différents : Papoz J. à la grande Terre, Papoz A. à La Combe, mais cette dernière n'a qu'une faible activité (1 ouvrier), le banc ardoisier y est traversé par de nombreuses cassures et les résultats sont peu satisfaisants. Papoz J a une exploitation au Luxeuil dans un banc de 3,50 avec 80 m d'enfoncement. Il occupe également 7 ouvriers au Chapon dans un banc de 5 m. avec 80 m d'enfoncement. La carrière Pasquier J.B à l'Allogneraie occupe 6 ou 8 ouvriers dans un banc de 4 m ayant un très bon toit.



Villargondran, hier

LES CARRIERES D'ARDOISE (SUITE)

- Le transport par câble se développe à partir de 1878. Ces câbles desservent les carrières de Montissot, de Montissot d'en bas, Pierre mouillée, grande terre, des Ouilles (aiguilles), du Chappon, du Nez, du Luxeuil, du Becllet, De la Cie Parisienne, du couloir etc ...
- En 1887, la carrière Drillat occupe 20 ouvriers dont 12 ardoisiers. La carrière Tardy occupe 29 ouvriers dont 20 ardoisiers et produit 4 000 ardoises/jour. La pierre est « Kerner » pour produire le plus possible de « témoninches », le reste est découpé en « david » et équerres de dimensions inférieures.
- En 1890, les carrières communales abandonnées momentanément à cause des eaux et de la mauvaise qualité du schiste, sont reprises et occupent 15 ouvriers.
- En 1894, une nouvelle exploitation est ouverte par Carloz en amont de la carrière Pasquier ; la couche y est surmontée d'un épais faux toit dans lequel on fait le dégagement.

Les carrières Tardy et Charvoz, situées à Montissot, ont des difficultés à recruter du personnel qui doit loger sur place.

- En 1897, les carrières souterraines des Resses occupent 56 ardoisiers, 25 mineurs et manoeuvres et produisent 22.000 « david » par jour. La Compagnie Française des ardoisières réunies (Paris) loue 2 carrières pour 18 et 14 ans en 1897 et 1902. Cette société reprend les carrières de Villard et Cie abandonnées en 1899 et donne un élan vigoureux aux carrières des Combes qui sont équipées de transporteurs par câbles.
- En 1903, demande de location accordée à Deboire Joseph et à Gaudin Ernest, demande de Petel Etienne d'une nouvelle carrière à Montissot, demande de Pasquier Pierre Emilien de Papoz Alphonse, de Brandol Joseph.

Villargondran, hier

- En 1907, cette société, installée aux carrières de la Ruche (ou Roche) et du Couloir procède à un premier essai d'électrification en utilisant une dynamo, mue par un moteur à gaz, pour actionner ses scies mécaniques.
- En 1908, d'autres carrières sauf celles de Pétel sont exploitées par des locataires ou leurs familles.
- En 1913, Tardy ouvre la « Nouvelle Carrière» dans le Petit filon, au dessus de l'Allogneraie. On y procède à des essais de marteaux piqueurs dont les résultats restèrent discutables.
- En 1914, la mobilisation provoqua l'arrêt des carrières dans lesquelles on fit seulement de l'entretien. Une faible reprise eut lieu en 1915. Dès la fin des hostilités de nombreux ouvriers rentrèrent à l'usine Alès Forges et Camargues, ou s'embauchèrent dans des entreprises de travaux publics.
- En 1923, location du Pré à Tardy, 5 bancs sont en exploitation : Pierre Mouillée, Bartelots, Luceuil, Ulles et Chapon. Prolongement de l'exploitation de Laymond Félix au Chapon, Brandol carrière du Lucieul. Au Becket, exploitation des carrières par Laymond et Petel.
- En 1942, location de carrière des huiles à Debore Serge.
- En 1944, carrière située au Comoran par MM. Chiaberto et Guyonnet.
- En 1945, location de carrières à Bois Léon et Debore Raoul et les dernières carrières furent louées à M. Pelissier et Debore Serge en 1951.

Ainsi disparaissait une activité qui avait longtemps été le fleuron du village, la vie des carrières ne fut plus qu'un souvenir pour tout ceux qui l'on vécu.

Joseph DUC

Sources : A.D J474 R Chaix 1977 Les Ardoisières en Maurienne. Délibérations du C.M

COM' JEUNES

Toutes générations confondues, nos jeunes sont un modèle de mobilisation et de dynamisme dans la vie de notre commune.

Avec un véritable plaisir, ils répondent toujours présents en étant forces de propositions et acteurs dans les actions mises en œuvre.

- Le Carnaval
- La chasse aux œufs
- La fête du Pays
- La soirée de Noël

Les rencontres que nous leur proposons sont des temps dédiés pour partager les idées de chacun. Idées qui les font grandir et qui les responsabilisent.

C'est l'opportunité aussi d'un dialogue direct avec les jeunes, une volonté de reconnaître leur capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur leur territoire de vie.

Si d'autres jeunes souhaitent faire partie de la bande de la « COM'JEUNES », nous les accueillerons avec plaisir à tout moment de l'année.



2000 ET 1 POINTS

Président : Vincent CORTESE—04.79.64.15.14

Nous voici déjà en 2015 et les brodeuses de l'Association 2000 et 1 points sont toujours fidèles au rendez-vous.

Toutes ces petites mains se réunissent avec beaucoup d'entrain, selon leur temps libre le lundi après-midi ou le mardi soir, et s'affairent activement à la préparation de la manifestation annuelle, bien évidemment, « le Marché de Noël du 28 novembre au 29 novembre 2015 » qui permet au public d'apprécier les ouvrages réalisés en cours d'année. Le rendez-vous est donc fixé et bonne année associative



OMNISPORTS

Président : Jean-François MILLIEX : 04.79.59.82.87

SECTION PECHE À LA MOUCHE

Si vous êtes intéressés par la pêche à la mouche, venez nous rejoindre le 1er et 3ème mardi à la salle polyvalente à 20 h sauf juillet et août (à partir d'avril, sortie sur le terrain le 3ème mardi).

Contacts : J.F. Milliex ou G. Champier (06 88 62 29 35)

Une pensée pour notre ami J.F. Collombet, membre du club trop tôt disparu.



Nos associations

CLUB DU BON TEMPS

Présidente: Josiane DUC—04.79.64.25.32

Au « Club du Bon Temps » les anniversaires sont tous fêtés, c'est une tradition.

Mais en Janvier, c'était un anniversaire spécial !

Les 50 ans de notre benjamine Marielle. Elle continue la lignée de la grand-mère Baptistine et de la maman Nicole Derrier.

Depuis 1978, le Club a vu passer beaucoup de gens du pays. Les plus anciens étaient nés vers 1895.

Nous sommes actuellement 60 adhérents. Si tous revenaient, ils seraient heureux de voir leur « Club » toujours plein de vigueur et si bien « fréquenté ».

Merci à tous les jeunes et les moins jeunes qui nous rejoignent, et longue vie au Club.



LES VIEULENTS

Président : Ercole MASCARO : 04.79.59.94.61

Créée officiellement en 2002, l'association compte actuellement une trentaine de membres pratiquant le football dans un but de loisir et de convivialité.

Les entrainements ont lieu tous les lundis soir à 19h00.

Outre les rencontres sportives contre d'autres équipes de vétérans de la région (Ste Hélène, St Rémy, les Cheminots, St Etienne de Cuines, Equipe du Piémont), l'association s'implique largement dans la vie associative de la commune.

Elle a aussi participé à la finition du chalet buvette du stade, remerciant ainsi la commune de la mettre gracieusement à disposition.

Les nouveaux arrivants sont toujours les bienvenus.



LES FILS DE L'AMITIE

Présidente : Michèle DUC—04.79.64.26.22

Chaque mardi, de 14 H à 17 H, les membres de l'association « Les Fils de l'Amitié », se réunissent pour partager un bon moment de convivialité et de travail.

Les personnes les plus expérimentées apportent leur soutien aux autres et ainsi se confectionnent au fil des semaines de beaux ouvrages, tous différents selon les techniques et les couleurs choisies.

Certaines pièces sont faites en commun, puis assemblées et tirées au sort ; tels les blocs de Baltimore et broderie faits en 2014.

Beaucoup de travail est exécuté tout au long de l'année, ce qui est encourageant pour le club, toujours volontaire et engagé dans les manifestations de la commune de Villargondran.

Présidente : Michèle DUC tél : 04 79 64 26 22

Vice-Présidente : Colette LAVARDA tél : 04 79 59 87 03

Trésorière : Françoise BELLI

Trésorière-Adjointe : Francine FAVIER

Secrétaire : Marie-Noëlle NORAZ



COMITÉ DES FÊTES

Président : Bernard PLAISANCE : 04 79 59 97 44

Le Comité des fêtes a pour mission l'organisation d'animations et de festivités pour la commune.

Composé d'une quinzaine de membres nous participons au carnaval et à la fête du pays.



Nous avons aussi organisé une soirée cabaret au printemps et la fête de Noël avec la crèche vivante.

Le Comité des fêtes est ouvert à tous les habitants désireux de partager le plaisir de préparer et d'animer ces journées de fêtes et d'amitiés.

Nos associations



FOOTBALL CLUB

Président : Alain Duc - 04 79 59 92 31

Dimanche 15 septembre 1974 au lieu dit « Les Oudins » sur un terrain en terre et sans un seul brin de pelouse, des cages en bois et sans vestiaires le F.C. Villargondran en maillot rouge et blanc, reçoit l'équipe de QUEIGE.

Le F.C. Villargondran est né.

40 années plus tard et avec tout ce que la vie d'un club peut comporter, victoires, défaites, titres, joies, tristesse, émotions, le F.C.Villargondran est toujours là.

C'est pourquoi nous avons fêté ces 40 ans les 14 et 15 juillet 2014.

Week-end de fêtes et de retrouvailles et une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année et à l'ensemble de la municipalité.



ANCIENS COMBATTANTS

Président : Henri BOIS—04.79.64.33.52

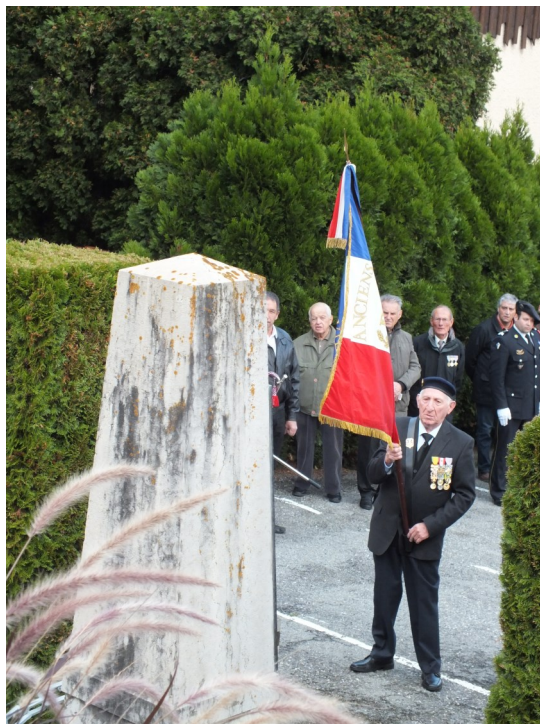
L'année 2013 vient de s'achever avec un effectif au complet. Malheureusement, en cours d'année 2014, notre vice-président Raymond TESNIERE nous a quitté le 20 septembre, nous laissant dans la peine.

Au cours de l'année 2013, notre section aux côtés de la municipalité et de nombreux habitants de la commune a participé aux différentes manifestations commémoratives : 11 novembre, 8 mai et 2 septembre, journée particulièrement honorée par la présence de nombreux drapeaux représentant les sections d'Anciens Combattants des communes voisines.

Depuis près de vingt ans, notre dévoué porte drapeau Roger FONTAINE, nous a représentés aux diverses commémorations dans les communes voisines.

Nous remercions le personnel enseignant et les enfants des écoles, pour leur participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Merci aussi à la chorale de Villargondran, présente à la stèle des Curiets le 2 septembre sans oublier notre ami Robert EXCOFFIER toujours présent avec ses clairons et les habitants de la commune toujours nombreux à honorer de leur présence ces manifestations du souvenir.



Nos associations

SOU DES ECOLES

Présidente: Bénédicte BRUNETTA—04.79.59.66.12

Le Sou des écoles organise des manifestations pour agrémenter la vie de l'école.

Pour l'année 2013-2014, le Sou des écoles a organisé quelques actions :

- Vide grenier de Noël
- Concours de belote et de pétanque
- Vente de gâteaux et de sacs « cabas », de trousse
- Participation avec les associations de la commune au carnaval.



Grâce à ces recettes, le Sou des écoles a pu financer pour l'année 2013-2014 :

- Les spectacles de Noël, Yann PRONO et les « 3 chardons »
- La galette des rois
- Les sorties poneys pour les maternelles
- Intervention sur la poule « l'œuf et l'incubation artificielle »
- L'achat de livres et de ballons
- Les sorties au cinéma, à Saint-Sorlin-d'Arves (promenade avec les ânes) ainsi que la visite de la coopérative laitière, les transports
- Demi-journée activité « kapla »
- Le voyage de fin d'année à Chambéry au château des Ducs de Savoie ainsi que la visite de Chambéry en petit train
- Le pique-nique citoyen

Le bureau remercie le corps enseignant, les parents, les familles, la mairie et le service technique, ainsi que toutes les personnes qui participent au bon déroulement de ses actions.



A.C.C.A. SAINT HUBERT

Président : Serge CATELAN : 04.79.64.05.08

C'est avec plaisir que nous avons accueilli quatre nouveaux chasseurs, ce qui porte à 21 le nombre de passionnés sur notre commune. Tous ont retroussé leurs manches pour participer à l'entretien des chemins et tout particulièrement pour la remise en état de la piste forestière qui mène à la Source. L'A.C.C.A. tient à remercier chaleureusement l'entreprise MANNO qui par le prêt d'un transpalette a grandement collaboré à la réalisation de ces travaux.



Nos associations

MAURIENNE GENEALOGIE

Maurienne Généalogie s'est, dès sa création, polarisée sur des objectifs bien précis :

- Entraide généalogique : formation aux méthodes, échanges, travail collectif, bénéfice des recherches antérieures.
- Collecte, sauvegarde et exploitation des données historiques à caractère nominatif en vue de la reconstitution de l'histoire des familles.
- Connaissance et contribution à l'histoire locale dans ses aspects humains, sociaux et démographiques.



A Maurienne Généalogie, on se réunit 4 fois par an ; plus ponctuellement en cas d'urgence, où on discute des actions en cours ou passées, de celles à venir.

Les ateliers du mercredi (1er : Informatique – 2ème dépannage, débutants – 3ème lecture d'actes - 4ème et 5ème permanences rencontre – 3ème jeudi dépouillements, relevés) ont des fortunes diverses.

Maurienne Généalogie s'expose. Nous participons aux forums organisées par les associations voisines, tel le CGS à Ugine, le Forum des Associations à Saint Martin la Porte, le CEGRA à Péronnas et les Marmottes à Cran Gevrier.

Depuis quelques années, nous avons également pris l'habitude des sorties estivales.

Proposées dans la plupart des cas par des adhérents, ainsi en 2014 nous avons pu visiter le vieux Saint Michel le 14 mai, le Thyl le 22 juin, et Saint Sorlin d'Arves le 24 août. Nous sommes également spécialistes des sorties « fructueuses » aux Archives Départementales dont nous revenons chargés de documents numérisés qu'il faut dépouiller et exploiter, il y a déjà quelque temps que nous nous intéressons au Tabellion, qui compilait, de 1697 à 1800 les actes dressés par les notaires à la demande des particuliers.

MG Infos, notre bulletin mensuel, reste le vecteur privilégié de l'information au sein de l'Association et aussi le seul lien entre MG et les adhérents extérieurs.

Nos conférences du mercredi nous délivrent sur un ton agréable des informations souvent peu amusantes.

Le 14 février, Jean André nous a parlé des « Morts de 14/18 », avec à l'appui une collection de souvenirs importants. Le 11 mars, Jean Marc nous a tracé un « bilan et perspectives ». Le 11 mai, organisation d'une soirée « Echange et dépannage ». Le 13 décembre « Notaires et généalogie ». L'année a été clôturée par la grande soirée de gala « Papillotes et chocolat », qui voit les « locaux » se réunir au local pour l'apéro dégustation et en suite terminer correctement l'Année au restaurant.



Le Site Internet, (mauriennegenealogie.org) devient petit à petit un modèle du genre. Les adhérents devraient pouvoir y trouver tout ce qu'ils cherchent.

2014 a vu une belle innovation: les cours de paléo par un professeur. 12 « élèves » ont planché pendant 6 séances du samedi matin sur de vieux grimoires. Tous ont été enchantés et sont prêts à en reprendre.

Les relevés restent le travail de fond de l'Association. Commencé depuis plus de dix ans pendant lesquels il a mobilisé plus de 60 adhérents, il nous occupera encore pendant plusieurs années. A ce jour, ont été dépouillés : 80 000 actes de mariage, soit environ 80% du parc, 290 000 actes de naissance et 180 000 actes de décès . Ces actes numérisés sont sur tableur au local, ou relevés sous forme de recueils que nos adhérents peuvent consulter.

Joseph DUC

Nos associations

TENNIS CLUB

Président : Christophe DOMENGE 04.79.64.33.88.

Le bilan de l'année 2014 du Tennis Club est de 91 licenciés.

La Mairie a fait faire des travaux sur le court n°1 à cause des racines qui déformaient le terrain et le rendaient dangereux. Le Club bénéficiera donc d'un terrain neuf pour la saison 2015.

Le 2 juillet 2014 une sortie à Walibi a été organisée pour les jeunes du Club.

Le Tournoi de Tennis Octave Lavarda est, cette année encore, un évènement marquant de la vie du club.

La 22^{ème} édition du Tournoi Octave Lavarda a été jouée en simple messieurs, simple dame et double mixte.

Aurélien LAVARDA est, une année de plus, le vainqueur du Tournoi et reçoit donc la coupe Octave Lavarda.



En octobre, le Tennis Club a organisé sa traditionnelle fête des familles autour d'un repas suivi d'un tournoi de pétanque.

Une sortie Karting a également eu lieu dans une ambiance des plus conviviales.



Le troisième weekend de novembre s'est tenu le Super Loto du Tennis Club qui a encore rencontré un vif succès malgré qu'il n'est pas eu lieu en 2013.

Le bureau du Tennis a connu quelques modifications en 2014 avec un nouveau vice-président et une nouvelle secrétaire. Le nombre de licenciés reste identique ce qui confirme que le Tennis de Villargondran reste une association importante dans la vie de la commune.

PHOTO PASSION

Président : Gilbert DE MICHELI 06 12 94 10 89

Photo Passion réunit des mordus de la photo, qu'ils soient amateurs ou pas.

Le club est né le 6 avril 2006 sur l'initiative de 3 passionnés :

Patrick GAULON , Gilbert DE MICHELI, Daniel NAGI

Et c'est à Villargondran que Photo Passion a élu domicile

Le club propose des activités diverses, telles que expositions photo pour des communes et autres.

Participe aux diverses animations de la commune.

Organise des soirées à thèmes et des sorties prises de vues.

Les adhérents se réunissent tous les vendredis soir à 20h30 dans leur local, situé à la sortie de Villargondran.

Renseignements : mail : photopassion@wanadoo.fr

Gilbert DE MICHELI : 06 12 94 10 89

Guy REYNAUD : 04 79 64 04 57

Daniel NAGI : 04 79 64 15 90



A la rencontre d'un passionné

Le Football, il a cela dans la peau, dans le sang, mais aussi dans le cœur.

Il, c'est Alain Exartier, plus connu sous le nom de Pinpin !

Dans le paysage « footballistique » savoyard, qui ne connaît pas Pinpin !

Probablement pas grand monde, puisque de la Haute Tarentaise au Bassin aixois, Chambéry, l'Avant-Pays savoyard et bien sûr la Maurienne, il a arpenté tous les terrains de football de Savoie depuis la création du football club de Villargondran en 1974.



Comme joueur jusqu'en 2002, comme éducateur des jeunes du Club et dirigeant jusqu'à ce jour, il a aujourd'hui autant d'années de présence au Club que le Club a d'ancienneté !

Une exception dans le monde du Foot. Cela lui a valu quelques médailles du district de Savoie ou de la ligue Rhône-Alpes. Les médailles et la gloire, il ne les cherche pas mais est toujours disponible pour rendre service au Club.

Sa semaine est toujours bien organisée en dehors de son travail d'employé communal :

- Le lundi : analyse des résultats du week-end, avec des commentaires parfois croustillants.
- Du mardi au vendredi : participation aux entraînements des catégories jeunes et traçage du terrain avant les matchs du week-end.
- Le samedi : il devient le plus fidèle supporter des plus jeunes lors des rencontres. Lors de matchs à l'extérieur, il prend alors sa voiture et suit les jeunes en déplacement sur tous les terrains savoyards.

Quand vient l'heure de l'apéritif du samedi, pinpin se dirige vers Aix ou Chambéry pour assister aux matchs de CFA2. Il est alors temps de se reposer car arrive le dimanche et les matchs Senior, où souvent le stress de la victoire vient agiter « son palpitant ». Il a vraiment une passion et un amour sans faille pour son club de toujours et a du mal à supporter la défaite.



La pression finit alors par retomber et il est alors temps d'aller à la pêche aux résultats du jour et d'assister aux matchs diffusés sur la chaîne cryptée !
Excusez du peu !!!!

Que dire enfin du tournoi de foot en salle du FCV pour lequel il n'hésite pas à prendre 3 semaines de congés afin que l'organisation soit parfaite.
Heureusement que celui-ci se déroule en hiver pendant la trêve, sinon que faire des week-ends ? Probablement assister à un autre tournoi en salle quelque part en Savoie...

Décidemment, quelle passion et un modèle de dévouement pour ce club !



Un événement sans précédent

Ce samedi 27 décembre 2014, alors que le village était si paisible comme à son habitude, un appel d'urgence des services préfectoraux est venu le plonger dans une situation de gestion de crise.



D'importantes chutes de neige bloquant les routes de la vallée, les automobilistes venus rejoindre les stations de ski ont dû se réfugier dans des centres d'accueil improvisés dont notre salle polyvalente. Une chaîne humaine a été immédiatement constituée pour venir en aide à ces réfugiés d'un soir, que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

Une organisation d'urgence qui a pourtant fait ses preuves et a surtout rendu le sourire à ceux qui l'avaient perdu après de longues heures passées sur les routes avec femmes et enfants.

Une équipe d'élus et d'habitants a su accueillir chaleureusement plus de 400 personnes :

- Placement des véhicules lors de l'arrivée,
- Achat en urgence de denrées alimentaires,
- Préparation et service des repas chauds, café, etc...

Les équipes se sont relayées toute la nuit pour satisfaire les besoins de nos chers invités jusqu'au dimanche après-midi ! Certains s'y trouvaient tellement bien qu'ils ont même prolongé leur « séjour hors norme ».

Un grand merci pour cet élan de générosité et de solidarité dont beaucoup ont su faire preuve. Toutes les initiatives ont permis de gérer cette situation inattendue, pourtant délicate, d'une manière professionnelle face à des gens de divers horizons, en grande difficulté.

Extrait des témoignages reçus

Bonjour,

Comme beaucoup d'automobilistes, nous nous sommes retrouvés piégés sur les routes de Savoie le samedi 27 Décembre 2014. Après une journée coincés sur la route, nous nous sommes retrouvés presque au bord de la panique à l'idée de passer la nuit dans la voiture avec nous 2 enfants.

N'ayant pas pu être accueillis à saint Jean de Maurienne faute de places, nous avons été orientés sur votre commune. Il était 21h15, nous étions partis de Lyon à 8:30 le matin.

Sur place, nous avons été dans un premier temps rassurés de passer la nuit au chaud. Au fur et à mesure de la soirée nous avons vu une équipe de bénévoles souriants, dynamiques, sympathiques, qui s'organisait au mieux pour accueillir les personnes et veiller à ce que nous ne manquions de rien. Les équipes du lendemain étaient tout aussi formidables et après nous avoir servi un bon petit déjeuner, nous ont donné de précieux conseils pour rejoindre notre station de ski sans problèmes.

UN GRAND MERCI à toutes les personnes qui ont donné leur nuit et leur disponibilité pour nous sortir de ce mauvais pas. Grace à elles nous ne garderons pas un si mauvais souvenir de cette aventure.

Famille Pinson (Picardie)

Bonjour,

Juste quelques mots pour remercier tous ceux qui ont participé à l'accueil des "sinistrés" de la route dans la nuit du samedi 27 décembre dernier dont nous faisons parti !

UN GRAND MERCI à toutes et tous !

Une famille bretonne .

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour votre accueil et votre disponibilité à nous rendre cette nuit supportable malgré la réquisition si tardive et le mutisme des services préfectoraux. Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour 2015.

Mme et Mr BILLARD Didier

Monsieur le Maire, et tous les élus et employés municipaux, Mesdames, Messieurs, Avec mes enfants et petits-enfants, sur le chemin des sports d'hiver, nous avons fait partie des sinistrés du 27 décembre, coincés sur des routes enneigées et encombrées. Mais heureusement, nous avons pu être accueillis et hébergés dans votre Salle polyvalente. Nous tenons tous à remercier chaleureusement les bénévoles qui nous ont reçu si gentiment, nous ont abreuvé, nourris et encouragés dans notre malheur (relatif), Rien ne les obligeait pourtant à cet accueil et surtout à le faire avec autant de bonne humeur, de compétence et de compassion. Encore merci. Je ne connaissais pas le nom de votre village...mais je ne l'oublierai plus jamais. La solidarité existe encore. Bravo.

Alain Beugnies (Belgique)

Informations pratiques

| PIECE DÉSIRÉE | OU S'ADRESSER | PIÈCES A FOURNIR | COÛT | OBSERVATIONS |
|---|---|--|--|--|
| Extrait acte de naissance ou copie intégrale | Mairie du lieu de naissance | Indiquer nom, prénoms, date de naissance et filiation + pièce d'identité | Gratuit | joindre une enveloppe timbrée à votre adresse |
| Extrait acte de mariage | Mairie du lieu de mariage | Indiquer nom, prénoms, date de mariage + pièce d'identité | Gratuit | joindre une enveloppe timbrée à votre adresse |
| Extrait acte de décès | Mairie du lieu de décès ou mairie du domicile du défunt | Indiquer nom, prénoms et date du décès | Gratuit | joindre une enveloppe timbrée à votre adresse |
| Carte d'électeur | Mairie du domicile | Pièce d'identité, justificatif domicile | Gratuit | Avoir 18 ans. Nationalité française ou européenne. |
| Carte nationale d'identité <u>(valable 15 ans pour les cartes établies à compter du 1er janvier 2004)</u> | Mairie du domicile | 2 photos récentes, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, ancienne carte (+ acte de naissance si 1ère demande de carte sécurisée). Pour mineur, CNI + copie intégrale d'acte de naissance + CNI du parent accompagnant l'enfant en Mairie. | Gratuit Timbre fiscal 25 € en cas de perte ou vol de l'ancienne carte. | Délai de délivrance : 3 semaines environ. Présence du mineur de plus de 12 ans obligatoire Connaître date et lieu de naissance des parents. |
| Passeport (valable 10 ans pour adulte et 5 ans pour enfant) | Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne | 2 photos récentes, 1 justificatif de domicile moins de 3 mois, ancien passeport, carte nationale d'identité, acte de naissance. Pour mineur, CNI + copie intégrale d'acte de naissance + CNI parent (+ jugement divorce ou séparation le cas échéant). | 1 timbre fiscal : 86 € pour adulte, 42 € pour 15 à 18 ans, 17 € pour moins 15 ans. | Délai de délivrance : 3 semaines environ. Présence du demandeur obligatoire. |
| Duplicata du livret de famille | Mairie du domicile sur présentation de l'ancien livret de famille | En cas de perte, divorce, séparation, fournir l'état civil des conjoints et des enfants | Gratuit | Imprimé en Mairie |
| Légalisation de signature | Mairie du domicile | Carte d'identité, signature à apposer à la Mairie | Gratuit | |
| Certificat de domicile | Mairie du domicile | Déclaration sur l'honneur, justificatif de domicile de—3 mois | Gratuit | |
| Casier Judiciaire National | Casier judiciaire 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cédex | Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance | gratuit | Enveloppe timbrée à votre adresse |
| Certificat de Nationalité Française | Greffe du Tribunal d'Instance de Chambéry | Livret de famille et toutes pièces prouvant voter nationalité | gratuit | |

Votre Mairie vous accueille :

Le Lundi de 14h à 18h

Les Mercredi et Vendredi de 8h à 11h30

Tél. 04 79 64 05 58 / Fax 04 79 59 80 92

mairie@mairie-villargondran.fr

SERVICES TECHNIQUES : 04 79 64 05 56

GARAGES MUNICIPAUX : 04 79 64 07 30

Christian Dellacha : 06 81 40 17 70

Maurice CIUFFINI : 06 24 56 31 70

servicestech@mairie-villargondran.fr

BIBLIOTHÈQUE : 04 79 59 91 55

Permanence le Lundi de 8h30 à 10h30

le Mercredi de 16h30 à 18h30 et

le vendredi de 8h30 a 9h30

ECOLE : 04 79 64 26 59

Garderie : 06 24 56 31 67

Cantine : 06 17 20 30 52

SALLES COMMUNALES :

Salle Polyvalente : 04 79 59 91 55

Salle des Fêtes : 04 79 59 92 30

Demande de réservations :

par téléphone au 04 79 64 05 58 ou directement en Mairie

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Tous les premiers mardis du mois de mars à novembre

BENNE DE DÉCHETS VERTS :

Disponible du 1er mars au 30 novembre dans la zone artisanale près de l'ancienne entreprise Optima

SOREA (DÉPANNAGE 24H/24, 7J/7) 04 79 64 02 11

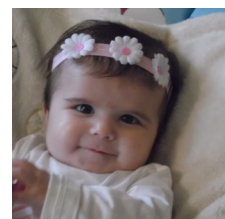
PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE : CPAS St Jean de Maurienne 04 79 64 45 30



Etat civil

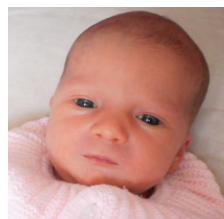
Anabela CARNEIRO

Née le 15 septembre 2014



Maëlya MAGNIN

Née le 25 juillet 2014



Gabriel QUEZEL-PERON

Né le 5 novembre 2014



Etat civil

CORTESE Sandra et REY Emmanuel

Le 19 juillet 2014



COMTE Béatrice et BORREL Thierry

Le 13 décembre 2014

MOREL Ludovine et CHAIX Florian

Le 22 juin 2013



ILS NOUS ONT QUITTES EN 2013

Elise PAPOZ le 11 avril 2013

Jean MAGNIN le 4 juin 2013

Martin TRACQ le 28 juin 2013

Lucien EXCOFFIER le 9 octobre 2013

Jeanne PIDAL le 14 octobre 2013

Jeanne PASQUIER le 17 octobre 2013

Claude EXARTIER le 16 novembre 2013

Tiago CARNEIRO le 6 décembre 2013

ILS NOUS ONT QUITTES EN 2014

Gaston SASSOUE le 5 janvier 2014

André MANDRAY le 8 juillet 2014

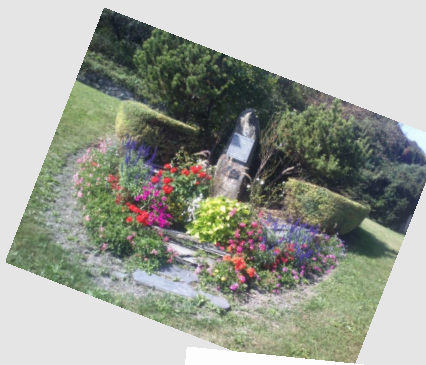
Yvonne GIACONE le 10 juillet 2014

Colette CAMPAGNOLO le 19 août 2014

Raymond TESNIERE le 20 septembre 2014

Marie-Thérèse JULLIARD le 31 décembre 2014

Fleurissement communal



Maisons Fleuries (1er et 2ème prix sélectionnés pour le concours départemental) :

Mme Colette Chatel,

M. Robert Papoz



Remise des prix « Maisons Fleuries » 2014



Mairie

Chef-Lieu

73300 Villargondran

Tel : 04 79 64 05 58

Courriel :

mairie@mairie-villargondran.fr

Site internet :

www.mairie-villargondran.fr